

# APPEL A PROJET - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Maison Folie hospice d'Havré  
100 rue de Tournai - 59200 Tourcoing

Date limite de remise des offres :

**10 novembre 2023 à 12h00**

## ARTICLE 1 : Objet de l'occupation du domaine public

La maison Folie hospice d'Havré de la Ville de Tourcoing est un lieu culturel d'exposition, de concert et de théâtre vivant.

La maison Folie hospice d'Havré organise deux concerts dans la salle de spectacle :

- Jeudi 16 novembre 2023 – 18h – 22h30 – Festival Tour de Chauffe
- Vendredi 8 décembre 2023 – Ishtar Connexion

Dans ce contexte, la Ville souhaite proposer une buvette aux spectateurs lors des deux concerts cités ci-dessus.

La Ville organise une mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire de son domaine public permettant l'exploitation commerciale de l'espace Bar de la salle de spectacle de la maison Folie hospice d'Havré.

## ARTICLE 2 : Dossier de consultation

**Le dossier de consultation (candidature et offre) devra être envoyé au plus tard le Mercredi 10 novembre 2023 à 12h00.** Les candidats transmettent leur pli, comprenant candidature et offre, uniquement par mail à l'adresse suivante : [cdebacker@ville-tourcoing.fr](mailto:cdebacker@ville-tourcoing.fr)

### **2.1 Pièces relatives à la candidature**

Le candidat proposera un dossier de candidature comportant impérativement les éléments suivants :

- La présentation de la structure porteuse et de ses expériences en termes d'exploitation commerciale d'un bar;
- La convention d'occupation du domaine public remplie ;
- La licence de débit de boissons (de 3<sup>ème</sup> catégorie minimum) ;

### **2.2 Pièces relatives à l'offre**

Le soumissionnaire proposera un dossier d'offre comportant impérativement les éléments suivants :

- Le Mémoire technique précisant les éléments suivants :
  - La liste des moyens humains dédiés (expérience en matière de tenue d'un bar, personnes mobilisées sur le projet) ;

- La liste, la description (origine, labels) et la composition des produits proposés (boissons avec et sans alcool) ;
- La liste du matériel proposé (tireuses à bière, gobelets réutilisables) ;
- La tarification des produits proposés à la vente ;
- L'attestation de visite dûment complétée.

Une visite du site obligatoire est organisée entre le 25 octobre et le 9 novembre.

Les soumissionnaires prendront soin de contacter Claire De Backer, Chargée de mission au 03 59 63 44 80 ou [cdebacker@ville-tourcoing.fr](mailto:cdebacker@ville-tourcoing.fr) afin de lui indiquer leur souhait de date de visite.

### **2.3 Pièces contractuelles (suite à l'attribution)**

- La convention d'occupation du domaine public signée des deux parties ;
- Le Mémoire technique de l'attributaire ;
- La tarification des produits proposés à la vente par l'attributaire.

### **2.4 Attribution**

Le soumissionnaire sera retenu au regard des critères d'attribution suivants :

<b>CRITERE D'ATTRIBUTION</b>	<b>PONDERATION / 100 points</b>
<b>1. QUALITE</b>	<b>70 points</b>
<b>1.1</b> Qualité des moyens humains dédiés (expérience en matière de tenue d'un bar, personnes mobilisées sur le projet).	40 points
<b>1.2</b> Qualité des produits Sera analysé la diversité des produits proposés (boissons avec et sans alcool) et leur qualité (sur la base des photos et descriptions de ceux-ci).	15 points
<b>1.3</b> Qualité du matériel proposé (tireuses à bière, gobelets réutilisables).	15 points
<b>2. TARIFS PUBLICS</b> 30 points = Très satisfaisant 20 points = Satisfaisant 10 points = Peu satisfaisant 5 points = Non satisfaisant	<b>30 points</b>

#### **LISTE DES ANNEXES :**

Annexe 1 : Plans et photos de la Salle de spectacle de la maison Folie hospice d'Havré

Annexe 2 : Attestation de visite (**à compléter et à joindre à l'offre**)

Annexe 3 : Convention d'occupation temporaire du domaine public